



Réseau Notairia : au service des jeunes notaires



Le réseau Notairia se place au service de l'avenir des notaires, suite à la publication des arrêtés de la loi Macron sur la libéralisation du notariat et la validation du Gouvernement de la carte proposée en juin par l'Autorité de la concurrence qui prévoit la création de 1 650 nouveaux notaires au cours des deux prochaines années. Le réseau a en

effet pour vocation d'accompagner les « *notaires Macron* » comme les notaires déjà installés :

- dans le choix de leur implantation, et une aide au montage de leur office ;
- dans la reconquête de leurs positionnements historiques, notamment en droit patrimonial de la famille ;
- pour la gestion performante de leur office ;

- dans une approche de notaires entrepreneurs ;
 - pour faire face aux évolutions numériques ;
- Notairia propose des études d'implantation d'offices, un accompagnement sur-mesure à la création et au fonctionnement d'un office notarial, des supports métiers et de gestion, ainsi qu'une démarche qualité et des ressources humaines adaptées.